

# Légende

- Limite de zone ou de secteur**
- Zone 1AU
  - Zone 2AU
  - Zone A
  - Zone N
  - Zone UA
  - Zone UB
  - Zone US
  - Zone UX
- Élément de paysage (bâti et espaces), de patrimoine, point de vue à protéger, à mettre en valeur notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques
- > Axe de ruissellement
- Espaces boisés classés
  - Cavité
  - Zone inondable
  - Elément de paysage à préserver (L.151-23 du code de l'urbanisme)
  - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
  - Orientation Générale Habitat
  - Emplacement réservé
- | Emplacement réservé n°01: Réaménagement du carrefour                             | Libellé | Bénéficiaire |
|--|---------|--------------|
| Emplacement réservé n°02: Réaménagement du carrefour                             |         | Commune      |
| Emplacement réservé n°03: Création d'une voie de desserte et d'une voie piétonne |         | Commune      |



Ezy-sur-Eure

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### Règlement graphique

Echelle: 1/5000e

Arrêté le: 26 Février 2016

Enquête publique: 03 octobre au 06 novembre 2016

Approuvé le: 16 Septembre 2016

16 000 2016

PREFECTURE DE L'EURE  
29 DEC. 2016  
ARRIVEE

Mairie d'Ezy-sur-Eure  
1 rue Octave Lenoir  
27530 Ezy-sur-Eure  
Tél: 02 37 64 73 48  
mairie@ezy-sur-eure.fr

